



PAR COURRIEL

Montréal, le 4 juin 2021

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2021-2022-130

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 20 mai, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec les statistiques sur le nombre et la proportion de personnes physiques qui, avant le 13 mai 2021, correspondaient ou ne correspondaient pas seulement en anglais avec le Tribunal relativement à un dossier les concernant, pour un motif autre que l'état d'urgence sanitaire déclaré en vertu de l'article 118 de la *Loi sur la santé publique*.

Le 1^{er} juin, nous vous avons demandé des précisions concernant votre demande. Vous nous avez reformulé votre demande étant donné nos restrictions évoquées, soit en distinguant les personnes qui souhaitent correspondre en français des personnes qui souhaitent correspondre dans une autre langue, et ce, sans égard aux motifs.

Après analyse de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), les informations demandées peuvent vous être communiquées. Vous trouverez donc ci-joint un tableau avec les renseignements demandés.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Tableau